

DEPUTÉ



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Maryse Joissains Masini
Député de la 14^{ème} circonscription
des Bouches-du-Rhône
33, rue Mignet
13100 Aix-en-Provence
MJM/NS/FC

Monsieur Philippe DULAC
Président de l'Association
des Équipages
60, rue des Archives
75003 PARIS

26 JUIL. 2011

Monsieur,

Je n'ai nullement à cœur d'écouter vos arguments pour faire valoir
« *ce mode de chasse étroitement lié au patrimoine culturel de la France* ».
(comme la corrida sans doute!!).

Je continuerai à inonder de mes protestations les pouvoirs publics
pour que cesse la loi des saigneurs. « La tradition » de la torture, de la pique,
de la barre de fer est réelle.

Il est temps d'inverser les choses et qu'à des fins éducatives, les
chiens soient lâchés contre les veneurs, histoire de comprendre une fois pour
toutes, la réalité des choses.

Le folklore est une chose, la barbarie en est une autre.

Je ne vous salue pas.

Maryse JOISSAINS MASINI

